

La Convention de Berne célèbre son 40^{ème} anniversaire à travers 40 récits inspirants sur la conservation de la nature

- La Convention de Berne, signée le 19 septembre 1979, a été le premier traité international à protéger à la fois les espèces et les habitats.
- Sous le slogan "[Une nature saine pour des Européens en bonne santé](#)", la Convention de Berne célèbre son 40^{ème} anniversaire par une grande campagne de sensibilisation.
- L'initiative passe en revue les réalisations de la Convention à travers 40 récits inspirants qui soulignent la valeur essentielle de ce traité pour la conservation de notre patrimoine naturel.

Strasbourg, 19 septembre 2019 – aujourd'hui, la Convention de Berne a 40 ans. Pour célébrer cette date mémorable, une nouvelle campagne met en avant les résultats les plus inspirants des quatre décennies consacrées à la préservation de la nature. Que ce soit pour sauver les derniers léopards du Caucase, pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes ou pour faire participer activement les citoyens à la protection de l'environnement, les actions de la convention ont été transformées en récits engageants disponibles sur le site web interactif www.bernconvention40years.com. Cette initiative souligne la portée et objectifs à long terme de la convention qui compte 51 parties contractantes en 2019. La devise de la campagne « Une nature saine pour des Européens en bonne santé » a été choisie par le biais d'un [processus participatif](#) et reflète l'importance de la protection de la nature dans nos vies.

La campagne comprend quatre principaux piliers d'action :

- **Protéger la biodiversité** pour maintenir le délicat équilibre entre les espèces dans nos écosystèmes. Ceci est illustré par des résultats tels que le Plan pour la conservation et le rétablissement du balbuzard, qui aide à ramener à nouveau cet oiseau dans les cieux du sud de l'Europe.
- **Relever les défis environnementaux** tels que le changement climatique, les espèces envahissantes et les activités humaines néfastes. La Convention contribue à cette mission ambitieuse avec des initiatives telles que [Not Alone](#), une campagne de sensibilisation au rôle clé de la biodiversité dans la lutte contre le changement climatique.
- **Sensibiliser le public** et impliquer activement les citoyens dans la protection de notre patrimoine naturel. Un exemple signifiant : le [système de plaintes](#) de la Convention qui permet à chaque citoyen de faire entendre sa voix et de signaler les actions préjudiciables à l'environnement. Depuis la mise en place de ce système en 1984, près de 200 signalements et plaintes ont été traités.

- **Préserver nos habitats naturels** et leur rôle vital en hébergeant de nombreuses espèces d'animaux et de plantes. A titre d'exemple exceptionnel, le [Réseau Emeraude](#) est un réseau écologique proposé par la Convention qui comprend plus de 3200 zones d'intérêt spécial pour la conservation dans quinze pays !

Au cours des 40 dernières années, la Convention de Berne a orchestré un effort collectif associant gouvernements, ONG, institutions sociales et citoyens afin de protéger notre patrimoine naturel. Les réalisations de ces quatre décennies de travail acharné ont été présentées sous forme de récits fascinants et inspirants. Cependant, l'avenir nous réserve des défis sans précédent quant à la viabilité à long terme de notre planète. Ce scénario souligne l'importance de la Convention, qui doit continuer à assurer une coordination efficace et démocratique afin de préserver la nature pour les générations futures.

Contact:

Secrétariat de la Convention de Berne :

Iva Obretenova iva.obretenova@coe.int

Scienseed (questions liées à la campagne) :

press@scienseed.com